



Assemblée générale

Distr. générale
5 septembre 2007
Français
Original : anglais

Comité sur l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

Compte rendu analytique de la 300^e séance (privée)

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 27 avril 2007, à 10 h 30

Président : M. Badji (Sénégal)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Rapport du Président sur l'évolution de la situation depuis la séance précédente

Évolution de la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est

Rapport du Président relatif à la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix entre Israël et la Palestine, tenue les 22 et 23 mars 2007 au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome

Réunion africaine des Nations Unies relative à la question de la Palestine, les 9 et 10 mai 2007 et Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix entre Israël et la Palestine, organisé le 11 mai 2007, à Pretoria



La séance est ouverte à 10 h 50

Adoption de l'ordre du jour

1. L'ordre du jour est adopté

Rapport du Président sur l'évolution de la situation depuis la séance précédente

2. **Le Président** dit que, les 22 et 23 mars, la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix en Israël et la Palestine s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome.

3. Du 24 au 27 mars, le Secrétaire Général s'est rendu en Israël et dans le territoire palestinien occupé, où il a rencontré le Président de l'Autorité palestinienne, des représentants palestiniens, des Palestiniens vivant à Jérusalem-Est, le Secrétaire d'État des États-Unis, le Premier Ministre israélien et autres représentants israéliens de haut niveau. Il a également visité personnellement les points de contrôle, les zones de peuplement et le mur érigé en Cisjordanie, tous éléments qui l'ont profondément troublé. Le Secrétaire Général a été frappé par le désir profond du peuple palestinien de posséder leur propre État ainsi que par les nombreuses frustrations qui les confrontent chaque jour, et a souligné la nécessité d'accorder au nouveau Gouvernement palestinien d'unité nationale la marge de manœuvre politique nécessaire pour lui permettre de se concentrer sur les tâches futures.

4. Le 29 mars, pendant le 19^e Sommet arabe, tenu à Riyadh, les leaders arabes ont à nouveau endossé l'Initiative arabe pour la paix de 2002. La Déclaration de Riyadh a affirmé qu'une paix juste et portant sur tous les aspects représente l'option stratégique pour la nation arabe.

5. Le 15 avril, le Premier Ministre Olmert et le Président Abbas se sont rencontrés à Jérusalem, et ont examiné les restrictions aux déplacements et aux échanges commerciaux, ainsi que le schéma global relatif à l'État palestinien. Leur promesse de se réunir deux fois par mois est la bienvenue.

6. Le 26 avril, le Bureau a rencontré le nouveau Sous-secrétaire Général aux affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe, l'a félicité pour sa nomination récente et l'a informé des travaux du Comité. Le Sous-Secrétaire Général a souligné que lui-même et le Secrétaire général considèrent que la situation au

Moyen-Orient représente l'une des priorités des Nations Unies. Il a donné au Bureau l'assurance qu'il accorderait une attention particulière aux activités du Comité.

Évolution de la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est

7. **M. Mansour** (Observateur pour la Palestine) dit qu'il a participé à la délégation palestinienne qui a rencontré le Secrétaire Général au cours de sa récente visite en Israël et au territoire palestinien occupé. Pendant cette visite, le Secrétaire Général a pu constater personnellement les ravages causés par l'érection du mur, les dangers que représentent les colonies illégalement établies et la situation difficile qui confronte le peuple palestinien; il a parlé avec les représentants de prisonniers palestiniens, a rencontré le Président Abbas et a tenu une conférence de presse, entre autres activités. La réunion du Conseil de Sécurité tenue au début de cette semaine a été extrêmement constructive et a donné l'occasion d'examiner de façon sérieuse l'évolution récente de la situation. en outre, la Mission permanente d'observation de la Palestine a envoyé des lettres au Conseil de Sécurité, au Secrétaire Général et au Président de l'Assemblée Générale à propos de l'évolution de la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris le renouveau d'agression contre des ressortissants palestiniens. Très récemment, neuf Palestiniens, y compris des enfants, ont été tués en l'espace de 24 heures.

8. Des efforts multiples sont déployés par plusieurs parties – en particulier par les pays arabes, le nouveau Gouvernement palestinien d'unité nationale et le Quatuor – en vue de relancer le processus de paix et la reprise de négociations directes entre les Palestiniens et les Israéliens et, finalement, de parvenir à une solution juste et pacifique du conflit. De tels efforts ont rallumé l'espoir d'une solution qui mettrait un terme à la détérioration de la situation et qui créerait un environnement favorable au dialogue et à des négociations de paix substantielles.

9. Toutefois, Israël continue d'appliquer des politiques et de se livrer à des pratiques hors de la légalité ayant pour but d'appuyer son occupation du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est, qui dure depuis 40 ans. Alors que tout le monde parle de paix, Israël continue sa campagne de colonisation, son agression militaire à l'égard de la population civile

palestinienne ainsi que les mesures de punition collectives à l'égard du peuple palestinien. L'accaparement des terres et l'expansionnisme se poursuivent également ainsi que les tentatives d'annexer de facto de vastes zones de terre palestinienne, particulièrement dans Jérusalem-Est occupé et autour de cette zone. Le but d'Israël est clairement d'établir et de fortifier ses zones de colonisation illégalement établies ainsi que les mesures illicites d'annexion *de facto*. La poursuite de la colonisation de terres palestiniennes porte atteinte à l'intégrité territoriale du territoire palestinien et menace sérieusement les chances de parvenir à une solution portant sur l'établissement de deux États conformément aux résolutions des Nations Unies et à la carte routière. Plus de 500 points de contrôle et blocus de la circulation routière ont été établis par la puissance occupante dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, ce qui a eu pour effet de couper le territoire en deux et de limiter sérieusement la liberté de circulation à destination et en provenance du Territoire ainsi qu'à travers ce dernier. Même le personnel humanitaire et médical, y compris celui des Nations Unies, sont soumis à ces restrictions et harcèlements. Le prétexte de la sécurité ne justifie guère les points de contrôle, lesquels ont pour but de contrôler la circulation des personnes et des marchandises et font partie des efforts déployés par la puissance occupante afin de déshumaniser, humilier, harceler et subjuguier le peuple palestinien sous son occupation.

10. Malgré la dure réalité à laquelle est soumise la Palestine, les dirigeants palestiniens, avec le soutien extensif du peuple palestinien, continuent de poursuivre les efforts de paix. Un Gouvernement d'unité nationale a été constitué, qui donne au Président Abbas le mandat de poursuivre un règlement de paix définitif et l'accord des factions palestiniennes quant à un cessez-le-feu et au maintien du calme reste en vigueur.

11. Toutefois, Israël n'a pas encore témoigné d'un effort réciproque de façon concrète et continue d'appliquer des mesures illicites de violence et à déformer les faits. Israël n'a pas accepté l'offre palestinienne d'étendre le cessez-le-feu à la Cisjordanie. La puissance occupante viole quotidiennement les droits de l'homme s'agissant du peuple palestinien et perpétue la perception que le peuple israélien est contraint de vivre dans la crainte de

ceux qu'ils occupent et subjuguent. La distorsion en question est encouragée par ceux qui suivent un programme extrémiste et étroit, qui continuent d'appuyer les actions criminelles d'Israël dans le territoire palestinien occupé, la construction du mur, les installations de population, les points de contrôle, le siège de Jérusalem et la punition collective du peuple palestinien, alors que la majorité des Israéliens recherchent la paix. Ils continuent de s'opposer à toute mesure susceptible de renflouer le processus de paix et fournissent leur appui à des politiques dont l'objectif est de faire de Gaza une vaste prison, aggravant les souffrances de la population civile palestinienne de ces deux zones et encourageant la violence et l'extrémisme. Cette situation est injustifiable, immorale, illogique et dangereuse et ne peut que saboter tout progrès réalisé dans le passé.

12. Cela dit, une possibilité demeure, que les Palestiniens et les Arabes s'efforcent de saisir. Le Gouvernement d'unité palestinienne affirme son respect pour tous les accords précédents et a donné mandat au Président Abbas de négocier un règlement de paix équitable et définitif avec Israël. Du côté arabe, le récent Sommet Arabe de Riyadh a confirmé l'Initiative arabe pour la paix. Israël se voit offrir une paix totale et la normalisation des relations en échange de son retrait complet des territoires qu'il occupe depuis 1967 et de l'établissement d'un État palestinien indépendant sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, ainsi qu'une solution juste et faisant l'accord de toutes les parties en ce qui concerne les réfugiés de Palestine sur la base de la résolution 194(III) de l'Assemblée Générale en date de 1948. La semaine précédente, une réunion complémentaire du Comité ministérielle arabe a abouti à un accord sur plusieurs mesures pratiques visant à renflouer l'Initiative arabe pour la paix, y compris l'organisation d'une réunion avec le Conseil de sécurité, le Secrétaire Général et le Quatuor et demandant que soit organisée une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies et du Quatuor, avec la participation de toutes les parties au conflit.

13. Nous ne devons pas laisser passer cette possibilité historique comme bien d'autres avant elle. Il importe de prendre avantage de ce nouvel élan et de poursuivre sérieusement les efforts pour la paix, avec la détermination de surmonter les obstacles qui ne manqueront pas de surgir. Le Président Abbas est prêt à

négozier sans condition les termes d'un règlement final. S'il existe du côté israélien un partenaire pour la poursuite de la paix qui est lui aussi prêt à négocier sans condition, le côté palestinien est prêt. Ceux qui imposent des conditions ne souhaitent pas vraiment la paix, car lesdites conditions ne sont qu'autant d'excuses sans validité pour gagner du temps et éviter de rechercher la paix. Pour être équitables et pour aboutir, il faut que les négociations soient menées dans le cadre d'une conférence internationale; en effet, la présence aux négociations d'amis communs dont l'appui à la cause de la paix est indéniable favoriserait le processus de paix en encourageant le dialogue, en veillant à ce que les deux parties remplissent leurs obligations et en les obligeant à ne pas quitter la table des négociations jusqu'à la signature d'un accord. Toutes les négociations qui dans l'histoire contemporaine ont abouti, y compris celles entre les Arabes et les Israéliens, ont été menées avec le concours d'une tierce partie. Il importe d'examiner sérieusement et de fournir un appui vigoureux à la proposition du Comité ministériel arabe.

14. **M. Whitley** (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient (UNRWA)) accueille avec satisfaction l'évolution positive de la situation depuis la séance précédente, en particulier la création du Gouvernement d'unité nationale, les efforts vigoureux déployés par les Arabes à l'appui de l'Initiative arabe pour la paix, l'accélération des efforts déployés par le Quatuor ainsi que l'attention personnelle accordée par le Secrétaire Général à la question au cours des derniers mois. De telles mesures sont nécessaires pour créer un environnement humanitaire global. L'UNRWA espère le retour prochain du respect de la loi et du maintien de l'ordre à Gaza. À l'heure actuelle, le désordre et l'anarchie continuent de régner dans la région, ce qui entrave les travaux de l'Agence, met en danger ceux qui ne participent pas aux affrontement et ajoute encore aux dangers auxquels depuis longtemps la population civile est soumise à la suite des actions militaires israéliennes dans le Territoire occupé.

15. On note une légère amélioration des problèmes d'accès et de circulation qui sévissent depuis longtemps. Le passage de Kami est à présent ouvert de façon plus régulière et pendant plus longtemps mais le nombre de camions autorisés à traverser reste encore inférieur au nombre convenu par Israël dans l'Accord de novembre 2005 relatif à la circulation et à l'accès,

ce qui réduit l'aptitude de l'Agence à distribuer les aliments. L'absence d'amélioration s'agissant de la circulation du personnel non diplomatique palestinien et international à travers le passage d'Erez, reste un sujet de préoccupation.

16. Du fait d'une réponse inférieure aux prévisions de la part des donateurs, il a été nécessaire de réduire le budget initial de l'Agence pour 2007 (487 millions de dollars). Pour 2007, les dépenses effectives prévues se situent aux environs de 380 millions de dollars. Si des fonds supplémentaires sont fournis par les donateurs au cours de la deuxième moitié de l'année, la pression exercée à l'heure actuelle sur les dépenses courantes et l'arrêt des plans d'expansion en 2006 seront modifiés en conséquence. À ce jour, l'UNRWA a reçu des engagements s'élevant à 367 millions de dollars. Il cite les donateurs qui ont accru de façon importante leurs contributions, en particulier le Canada, la Finlande, l'Irlande, l'Italie et la Norvège.

17. En ce qui concerne l'appel d'urgence, l'UNRWA a reçu 83 % du montant requis en 2006, mais il n'a pas trop d'espoir de recevoir 50 % du montant requis pour 2007 (246 millions de dollars). Ce montant comprend les fonds reçus trop tard en 2006 pour être affectés aux dépenses de cette année-là et sont par conséquent reportés sur 2007. La majorité des réductions seront enregistrées à Gaza, où les besoins sont les plus élevés. Le programme d'assistance en liquides de l'Agence a été sérieusement réduit, et son programme de création d'emplois temporaires est inférieur à celui de l'année précédente. Son programme d'aide alimentaire sera également affecté: sur la base des prévisions de revenus actuelles, l'aide alimentaire devrait cesser en août en Cisjordanie et en septembre à Gaza. À un moment où les besoins sont plus élevés que jamais, la réponse des donateurs n'a pas été à la mesure des prévisions. Il espère qu'un effort plus appuyé sera fourni pendant la deuxième moitié de l'année.

Rapport du Président relatif à la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix entre Israël et la Palestine, tenue les 22 et 23 mars 2007, au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome

18. **Le Président**, introduisant son rapport, déclare que la réunion en question a donné de bons résultats et a bénéficié de la participation élevée de représentants de 76 Gouvernements, du Saint-Siège, de la Palestine et de l'Ordre souverain de Malte, ainsi que des

représentants de cinq organisations intergouvernementales, cinq agences et organismes des Nations Unies, vingt-neuf organisations de sociétés civiles et huit organisations de médias. Lors de la séance d'ouverture, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Directeur général du Bureau des Nations Unies à Genève, au nom du Secrétaire général ainsi que le Directeur du Comité des Affaires sociales du Conseil législatif palestinien, au nom de Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité palestinienne ainsi que lui-même, au nom du Comité, ont prononcé des déclarations. Les séances plénières comportaient des discussions de groupes, avec la participation de membres du Conseil législatif palestinien et de la Knesset ainsi que de parlementaires d'Afrique du Sud, de la Fédération russe et du Parlement européen, sur l'Initiative Alliance des civilisations. Le rôle des parlements dans la promotion d'un dialogue entre Israéliens et Palestiniens, ainsi que la relance du processus de paix israélo-palestinien ont été examinés.

19. Dans le document final adopté lors de la clôture, les participants ont accueilli avec satisfaction la création d'un Gouvernement palestinien d'unité nationale qui devrait permettre à la communauté internationale de rétablir l'assistance économique et humanitaire si nécessaire et contribuer à faire avancer le processus politique. Le document en question souligne également l'obligation pour la communauté internationale d'appuyer le nouveau Gouvernement sans conditions préalables et de lever les restrictions en matière d'aide.

20. En outre, les participants ont souligné l'absence de progrès s'agissant d'établir la paix au Moyen-Orient et d'examiner la question du conflit israélo-palestinien, ce qui a eu pour effet d'accroître la méfiance et d'encourager l'extrémisme aux niveaux local, régional et international. D'autre part, il est essentiel que les dirigeants religieux ajoutent leurs voix aux efforts déployés pour surmonter les différences et les malentendus entre les sociétés occidentale et islamique afin de promouvoir un dialogue entre les civilisations. La résolution du conflit israélo-palestinien contribuerait considérablement à promouvoir un tel dialogue.

21. Les participants ont également examiné en détails le rôle important joué par les parlements nationaux et les organisations interparlementaires pour accélérer un règlement global, équitable et durable de la question de

la Palestine. Ils ont exprimé l'espoir que les parties parviendraient à surmonter les divergences de vues qui persistent dans la recherche d'un règlement définitif fondé sur les résolutions pertinentes des Nations Unies, le mandat de Madrid adopté à la Conférence sur la paix au Moyen-Orient de 1991, l'Initiative arabe pour la paix de 2002 ainsi que la carte routière. Les participants ont également appuyé les appels lancés en faveur de l'organisation d'une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient.

22. Le 24 mars, la délégation du Comité a tenu des consultations avec des représentants d'ONG d'Europe, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient, y compris des Palestiniens et des Israéliens, concernant le programme du Comité relatif à la coopération avec la société civile. L'objectif de la journée de consultations a été de poursuivre le dialogue avec les ONG avec lesquelles le Comité entretient des liens de longue date et d'établir de nouvelles relations, en particulier avec quelques organisations italiennes engagées dans la question de la Palestine. Les représentants ont informé la délégation du Comité de leurs propres initiatives, campagnes et projets, en particulier la préparation du 40^e anniversaire de l'occupation par Israël de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de Gaza. Ils ont également présenté plusieurs suggestions à propos de la prochaine Conférence du Comité sur la société civile, qui selon eux devrait se tenir à la fin de juin à Bruxelles.

23. *En l'absence d'objection, il conclut que le Comité souhaite prendre note de son rapport.*

24. *Il en est ainsi décidé.*

Réunion africaine des Nations Unies relative à la question de la Palestine, les 9 et 10 mai 2007 et Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix entre Israël et la Palestine, organisé le 11 mai 2007, à Pretoria

25. **Le Président** attire l'attention sur le document de travail n° 3, qui stipule le programme temporaire de la Réunion africaine des Nations Unies sur la question de la Palestine et du Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix Israélo-Palestinienne. Ces réunions ont pour objectif d'encourager une action internationale globale, y compris de la part des États africains, à l'appui des droits inaliénables du peuple palestinien et de parvenir à une solution du conflit sur la base d'une vision partagée de deux États, Israël et

Palestine, existant côte à côte dans la paix et la sécurité. Les participants examineront la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, les efforts déployés par la communauté internationale pour établir une paix durable entre Israël et la Palestine et la solidarité des États africains avec les aspirations du peuple palestinien à l'indépendance et à un statut d'État. Des experts internationalement renommés, y compris des experts israéliens et palestiniens, des États Membres et des Observateurs, des parlementaires, des représentants du Système des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales, des représentants de la société civile et des médias ont été invités à participer à ces réunions.

26. Il considère que le Comité souhaite approuver le programme temporaire pour les réunions contenu dans le document de travail n° 3.

27. *Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 11 h 45